

**Décompte global
de la 1^{ère} augmentation de l'emprunt CCL série 42**

Montant de l'emprunt	CHF 38.100.000,00
Taux d'intérêt	1,750 %
Prix d'émission	103,962 %
Durée	2011 – 2026

Leberngasse 9
Postfach
4603 Olten

Telefon 062 206 06 16
Telefax 062 206 06 07

kontakt@egw-ccl.ch
www.egw-ccl.ch

Olten, le 16 novembre 2011

Frais d'émission

Commission de prise de ferme	1,250 %	CHF	476.250,00
Droit de timbre d'émission	1,800 %	CHF	685.800,00
Frais de gestion CCL	1,100 %	CHF	419.100,00
Taxe d'émission	0,010 %	CHF	3.810,00
Provisions pour pertes sur intérêt	0,150 %	CHF	57.150,00
Out of Pocket		CHF	25.000,00
Coupon d'encaissement de la commission (15)	0,150 %	CHF	57.150,00
Titre d'encaissement de la commission	0,010 %	CHF	3.810,00
Total frais d'émission pour toute la durée		CHF	1.728.070,00
Frais d'émission pour toute la durée			4,536 %
Frais tout compris (all-in costs), selon calcul de la Banque Cantonale de Zurich			1,793 %

Versement

Frais d'émission	4,536 %
Agio	– 3,962 %
Frais d'émission nets	0,574 %

Les frais d'émission nets seront répartis entre tous les maîtres d'ouvrage participant à l'emprunt, en fonction de leurs quotes-parts. Ne sera donc versé que **99,426 %** de la valeur nominale de chaque quote-part. Ainsi, pendant toute sa durée, les participants à l'emprunt n'auront plus à payer que **l'intérêt annuel de 1,750 %** de la quote-part nominale.